

Formations France Num

pour démarrer ou accélérer votre transformation numérique

Dirigeants de TPE/PME, bénéficiez **gratuitement** de 3 formations.

Deux formats possibles :

- **Atelier de sensibilisation** : entre 1h et 3h pour identifier des usages ou des outils numériques en réponse à un besoin concret
- **Accompagnement-action** : format approfondi d'une dizaine d'heures pour expérimenter concrètement un usage ou une solution numérique

De nombreux thèmes proposés en ligne ou en présentiel : Communication, vente, fidélisation clients, organisation, ressources humaines, informatique...



Inscrivez-vous à la session qui vous intéresse !

www.francenum.gouv.fr/formations-francenum #Passezaunumérique

Pour bénéficier des Formations France Num

3 formations gratuites par établissement sous réserve de répondre aux conditions suivantes :

- Être une société localisée en France métropolitaine ou en Outre-mer
- Au moins 2 années d'existence légale
- De 0 à 249 salariés
- 15 000 € de chiffre d'affaires annuel au minimum
- Ne pas être en liquidation judiciaire
- Respecter le régime « de minimis » en vigueur (plafond de 200 000 € d'aides d'État attribuées sur 3 ans)

Déjà une quarantaine d'opérateurs sélectionnés pour dispenser les Formations France Num !



Pour vous inscrire aux sessions :

www.francenum.gouv.fr/formations-francenum

Financé par



À l'initiative de



FRANCE NUM

Opéré par

